

COÛT DE LA FORMATION

Avec prise en charge en
FPC : 1400 €

Sans prise en charge en
FPI : 1400 €
FPI1 : 950 €
FPI2 : 670 €

Droits universitaires : 300 €
(Tarifs 2022-2023)

Dates enseignements à
confirmer :

1^{er} séminaire :
18 au 22 Décembre 2023

2^{ème} séminaire :
5 au 9 Février 2024

3^{ème} séminaire du :
22 au 26 Avril 2024

Et un Exercice pratique de
catastrophe
(date non fixée)

Et un examen écrit (date à
définir)

Lieu des enseignements :
Faculté Necker 156 rue
de vaugirard 75015 Paris
et SAMU de Paris,
Amphithéâtre 2^{ème} étage
Hôpital Necker
149 rue de Sèvres
75015 PARIS

CONTACT

Secrétariat pédagogique
Valérie FOUQUET-NIEPCE
SAMU de Paris
Hôpital Necker Enfants
Malades
01 44 49 24 92

valerie.fouquet@aphp.fr

Inscriptions
uniquement sur le
site de l'université
Paris Cité

Paramédical : « Urgences collectives, Catastrophes et crises sanitaires »

2023-2024

RESPONSABLE ET COORDONNATEUR PÉDAGOGIQUE : Pr Lionel LAMHAUT

OBJECTIFS

La prise en charge de victimes multiples, dans le contexte d'un simple accident collectif, d'une catastrophe ou d'une crise sanitaire nationale ou internationale est une éventualité à laquelle les établissements de soins doivent se préparer. L'obligation pour les services d'urgences, qu'ils soient pré hospitaliers (SAMU/SMUR) ou hospitaliers (SAU, réanimations etc...), de mettre en œuvre des plans et d'y former leurs personnels est clairement énoncé par le code de santé publique. Les personnels paramédicaux sont amenés, dans ces plans, à jouer en synergie avec les médecins et les personnels administratifs un rôle fondamental. Ainsi, les deux plans les plus fréquemment utilisés : le Plan Rouge (aujourd'hui dénommé « NOVI ORSEC ») en pré hospitalier et le Plan Blanc hospitalier impliquent de nombreux personnels paramédicaux dans un contexte d'exercice sensiblement différent du quotidien. La préparation des soins par une organisation spécifique, l'utilisation de protocoles et de fiches réflexes sont essentiels dans ces circonstances incluant les risques chimiques ainsi que NRBC.

L'objectif de ce DU est donc d'apporter, dans le domaine des soins infirmiers et, au sein du cadre réglementaire, les connaissances théoriques, organisationnelles, diagnostiques et thérapeutiques ainsi que les habiletés nécessaires à l'exercice dans les circonstances exceptionnelles, impliquant de nombreuses victimes. Ainsi, au décours de cet enseignement, les professionnels paramédicaux pourront concevoir et réaliser un projet de soins infirmiers adapté aux circonstances d'urgence collective et de catastrophe dans le cadre des plans pré hospitaliers et hospitaliers.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Formation complémentaire pour exercer dans SAMU-SMUR-SAU-DAR-SSPI-CESU-AASC-Sociétés d'Assistance et pour participer à l'encadrement.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation s'adresse à tous les personnels paramédicaux susceptibles de participer à la prise en charge des victimes multiples dans le cadre d'une structure pré hospitalière ou d'un hôpital. Ce DU est particulièrement adapté :

aux IDE, aux infirmiers spécialisés IADE, aux cadres de santé ou faisant fonction.

aux IDE récemment diplômés qui désirent un complément de formation à l'issue de l'obtention de leur diplôme d'Etat afin de s'orienter vers une structure urgences.

Sous réserve d'autorisation du Directeur d'enseignement et du Conseil pédagogique.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Lionel LAMHAUT (PU-PH) / Stéphane ETIENNE (IADE)

MODALITE D'EVALUATION

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études et l'évaluation d'un exercice pratique. Les candidats doivent satisfaire aux conditions d'assiduité.

PROGRAMME PREVISIONNEL DES ENSEIGNEMENTS

Nombre d'heures d'enseignements : 102 heures

Module 1 : Base théorique et plans (Cours magistraux – 30 heures)

Catastrophe : Définition / Principes généraux / DGNV et NOVI (plan rouge), Plan Orsec, Plan Particulier d'Intervention / Moyens nationaux de la Sécurité Civile et modalités d'engagement en situation de catastrophe / Catastrophes et O.N.G. (Organisations Non Gouvernementales et Organisations Supra Gouvernementales / Principaux textes légaux, réserve sanitaire, EPRUS / Triage médical / Plan blanc, Plan Blanc Elargi / Poste Médical Avancé / Télécommunications en situation d'exception / Communication en situation de crise / Cellule médico-psychologique et impact psychologique / Stress des sauveteurs / Gestion des attendants et des familles / Organisation des SAMU et des SMUR face aux risques chimiques et prise en charge au SAU / Attentats multisites / Principaux toxiques chimiques : description et effets cliniques / Techniques de décontamination chimique / Aide médicale urgente et déplacement de population / Tremblement de terre.

Module 2 : Circonstances particulières (Cours magistraux – 30 heures)

Dispositif national face aux risques chimiques, biologiques et radiologiques / Rappels sur les grands plans de l'état / Le risque nucléaire / Prise en charge préhospitalière des victimes d'accident radiologique ou nucléaire / Gestion des risques infectieux et centres référents / SARS / Grippe aviaire et pandémie H1N1 / Canicule pré hospitalière / Canicule: accueil hospitalier / Blast / Crush syndrome et victimes de tremblement de terre / Prise en charge à l'avant des victimes de tremblement de terre / Analgésie et sédation en situation de catastrophe / PSMII et oxygène en situation de catastrophe / Victimes multiples sur feu / Haïti : tremblement de terre / Organisation rassemblement de foule et événements exceptionnels (concerts, stade, coupe du monde,...) / Rôle de la police judiciaire et interférences avec les secours dans les situations exceptionnelles / Identification des victimes en grand nombre / Interaction avec les secours.

Une partie des enseignements des modules (1) et (2) sont organisés conjointement avec la Capacité de Médecine de Catastrophe

Module 3 : (Cours magistraux - 10 heures)

Intégration des paramédicaux dans la chaîne médicale de l'avant

Soins infirmiers, à l'avant, au PMA, au CME / Triage paramédical / Protocoles des soins : applications aux urgences fonctionnelles et vitales rencontrées en situation de catastrophe (brûlés, blastés, intoxiqués, polytraumatisés) : Analgésie sédation, immobilisation, pose-garrot, remplissage, oxygénothérapie / Gestion logistique du PMA : ressources en médicament et dispositifs médicaux, organisation de l'équipe soignante

Paramédicaux et cadres dans le Plan Blanc d'Etablissement

Soins infirmiers : organisation et mise en place du Plan Blanc d'Etablissement / Place de l'IAO, rôle des cadres de santé / Protocolisation des soins et organisation de l'équipe soignante / Préparation d'un SAU, d'un service de réanimation à l'accueil de victimes multiples, circuits patients, spécificité NRBC

Autres enseignements :

• Travaux pratiques : 10 heures

Soins primaires et relevage, positions d'attente / Prise en charge en équipe des principales urgences / Exercice de tri paramédical / Utilisation des moyens de communication ; bilan radios, outils informatiques / Gestion de la FMA, et du dispositif SINUS au cours de la chaîne médicale de l'avant, et à l'hôpital / Simulation de mise en condition d'évacuation d'un blessé grave ou d'un patient atteint d'une détresse vitale.

• Travaux dirigés : 10 heures

Résolution de cas concrets : 3 scénarios / Exemple pratique de rédaction de discussion de protocoles de soins de fiches réflexes DGNV ou Plan Blanc et annexes NRBC / Constitution et gestion de lots de matériel destinés à la médicalisation de l'avant au PMA, au CME / Logistique paramédicale du Plan Blanc, utilisation pratique du PSM II / - Protocole d'hygiène en situation de crise / Protection NRBC des personnels soignants / Organisation spécifique et soins en ambiance NRBC

• Exercice pratique : 12 heures

• Exercice simulé en grandeur réelle un accident catastrophique à effets limités : intégration des paramédicaux dans les équipes d'intervention à tous les niveaux de la chaîne médicale. Evaluation des compétences et des réactions par des contrôleurs paramédicaux et médicaux (grille d'évaluation) / Participation au debriefing final. Cet exercice est organisé conjointement avec la Capacité de Médecine de Catastrophe et les formations de l'UIISC 1 et de la Croix Rouge Française. Plus de 250 participants, plusieurs PRV, 2 PMA, 1 CME, mise en place d'une chaîne de l'avant et d'une unité de décontamination. Les principaux thèmes (1 par année) sont : explosions multiples suivies de feu, tremblement de terre avec effondrement de bâtiments, accident de train, attaque NRBC. Il s'accompagne de la mise en œuvre d'un plan blanc d'établissement

INSCRIPTIONS :

• La demande d'inscription se fait en déposant un dossier de candidature sur le site web de l'Université Paris, après création d'un compte dans l'application **CanditOnline** voici le lien : <https://app.parisdescartes.fr/cgi-bin/WebObjects/CanditOnline.woa>

Dès le **21 Juillet 2023** vous pourrez postuler à la formation via notre application **CanditOnline** :

Pour votre candidature, il vous sera nécessaire de retenir la référence la formation et d'être en possession des PDF de vos CV, lettre de motivation, pièce d'identité (et visa le cas échéant), diplômes (et traduction le cas échéant), et le cas échéant tout document signalé sur la page d'information du DU/DIU,

Attention Prenez garde à toujours vous connecter à partir de Mozilla ou Google Chrome pour une utilisation optimale de CanditOnline

- Votre demande nous sera transférée via la faculté et celle-ci sera soumise au comité pédagogique.

Informations & auprès du secrétariat pédagogique
Inscriptions du Service Commun de Formation Continue : [CanditOnline](#)